

COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU 06 mai 2024

PROCES VERBAL N° 31

REPORTS

Suite aux intempéries (pluie - grêle) du 4 MAI, les rencontres ci-dessous sont reportées au 18 MAI :

- U15 D1 : ECHIRE ST GELAIS / USPM STE EANNE.
- U15 D2/A : GJ CERIZAY IB /CHAMPDENIERS PAMPLIE.
- U15 D2/A : GJ ETSO - ENT.TALLUD.SUD GATINE.
- U15 D3/A : GJ ETSO - MONCOUTANT 2.
- U 13 D2/A : GJ CERIZAY IB 2 / GATIFOOT 2.
- U 13 D3/D : ECHIRE ST GELAIS / HAUT VAL DE SEVRE.

U15 A 7

Forfait général de l'équipe du **GJ BOUTONNAIS EN MELLOIS 2** (coupe et championnat).

En conséquence, l'équipe 2 de l'entente **GATIFOOT – SCAL MC** est qualifiée pour la finale de la coupe.

FINALES DES CHAMPIONNATS – 1er JUIN à NUEIL LES AUBIERS

11H00 – 14H30. Synthétique et annexe.	Finales à 4 : Mini championnat. U13 D2-D3-D4.
15H00 - Synthétique	Finale U 17 D2
16H00 - Annexe	Finale U 15 D3
17H30 - Synthétique	Finale U 15 D2

FINALES DES COUPES – 15 JUIN à ST SYMPHORIEN

11H 00	ANNEXE	Finale coupe U 13. GJ SUD DEUX-SEVRES / GJ CERIZAY IB 2
	HONNEUR	Finale challenge U 13. NIORT CHAMOIS 3 / THOUARS 3
13 H00	ANNEXE	Finale coupe U 15 A 7. GATIFOOT SCAL MC 2 /
	HONNEUR	Finale coupe de l'Angélique U 13
15H30	ANNEXE	Finale challenge U17
	HONNEUR	Finale coupe U 17
18H00	ANNEXE	GJ NUEILLAUBIERS EVSABB / GJ ENE
	HONNEUR	Finale coupe Angélique U15
18H00	ANNEXE	Finale coupe Angélique U 17
	HONNEUR	Finale challenge U 15
		Finale coupe U 15

COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU 06 mai 2024

PROCES VERBAL N° 31

CHAMPIONNATS REGIONAUX - Modalités de repêchage -

En cas de place(s) vacante(s) dans un championnat, voir modalités de repêchage ci-dessous :

1/ Le service compétition de la LFNA procédera au repêchage des équipes en position de relégation, dans l'ordre des classements (hors équipe classée dernière) ;

2/ si besoin, repêchage par le biais d'accessions supplémentaires (U18R2 –U16R2) via les districts :

Le service compétition de la LFNA prendra contact directement avec la CDJ du district concerné et ce, dans un ordre préalablement établi.

La CDJ informera le club concerné, elle transmettra la réponse (accord ou refus) au service compétition.

N.B. En fonction des désistements, la demande de repêchage peut être tardive (fin juin).

Il est donc inutile, pour les clubs, de faire une demande de repêchage auprès de la LFNA.

GROUPEMENT DE JEUNES

Conventions échues. G.J. SUD DEUX-SEVRES – GJ CŒUR DE BOCAGE

RAPPEL : reconduction de la convention à transmettre au district avant le 15 JUIN.

G.J. ST VARAUDAISE – Expire en JUIN 2024.

Reconduction : convention à transmettre au district avant JUILLET 2024.

Extrait de la convention F.F.F.

Article 10 : Fin du groupement

Le groupement prend fin :

- au terme de la durée prévue à l'article 4 de la présente convention, **si celle-ci n'est pas expressément reconduite,**

- si tous les clubs adhérents décident d'y mettre un terme anticipé.

Le Président
Alexandre RAMBAUD

Le Secrétaire
Jean-Paul DENIAU